

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20230130-D_30_01_23_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2023

Affichage : 07/02/2023

Délibération n°30-01-2023-010

1.7 Actes spéciaux et divers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 30 janvier 2023*

Date de convocation	24 janvier 2023
Date d'affichage	24 janvier 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	44
Votants	49 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 30 janvier à 18h00
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois,
sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 44 – M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 0

Pouvoirs : 5 - M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

Etaient excusés : 6 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Guy CHEVAUCHER, Mme Amélie DANGEUL, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS.

Secrétaire de séance : M. Pascal BOURGOIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

SALLES DE SPORT : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE GESTION DE TUFFÉ VAL DE LA CHÉRONNE

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président présenté par Mme Patricia EDET, Vice-présidente en charge des Solidarités,
de la Jeunesse et des Sports,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que :

- la commune de Tuffé Val de la Chéronne assure pour le compte de la CCHS l'entretien de la salle de sports communautaire à Tuffé Val de la Chéronne;
- les missions à exécuter et les éléments d'information relatifs aux personnels mis à disposition sont mentionnés dans le tableau ci-après :

	Interventions	Qui	Temps consacré / an	PRE ND ACT E qu'u ne con vent ion établi e dep
Commune de Tuffé Val de la Chéronne	Collecte et transmission à la CCHS des données techniques liées notamment au chauffage de l'équipement, réalisation des tontes, de l'arrosage et du fleurissement	adjoint animation territorial rédacteur principal 1 ^{ère} classe	4 jours (journée de 7h)	
	Service administratif : remise des clés de manière occasionnelle Suivi et mise en œuvre de la convention			

uis plusieurs années doit être reconduite en prenant en compte l'année 2022.

APPROUVE cette convention de mise à disposition de services dans le cadre de la gestion de la salle de sport.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que tout acte relatif à son exécution.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 49
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 30 janvier 2023

Pour extrait conforme
Le 31 janvier 2023

Le Président

M. Didier REVEAU